

CHARTRE DE L'ÉOLIEN CITOYEN

Les idées clés de l'éolien citoyen constituent un cahier des charges préalable à la reconnaissance du « label » citoyen pour le développement et l'investissement des projets, notamment éoliens.

Cette charte pourra être transposée à d'autres projets de développement d'énergies renouvelables.

Elle s'appuie sur les principes suivants :

1. **Engagement durable et volontaire** dans les énergies renouvelables et la protection de l'environnement.
2. **Autonomie** et indépendance des projets
3. **Ancrage local** (particuliers et collectivités) Contrôle citoyen (66%) de l'investissement
4. **Fonctionnement démocratique**, transparence de la gouvernance.
5. **Dimension pédagogique affirmée** : achat responsable, consommation responsable, incitation à la réduction de la consommation énergétique.
6. **Investissement citoyen non spéculatif** : les bénéfices sont réinvestis dans la mission. Contrôle des prix.
7. **Circuit court** de l'énergie, de la production à la consommation.